

conservées au Musée de Saint-Germain-en-Laye sous le n° 1441.

Les poteries formant couvercle de la tombe n° 3, ne sont parvenues qu'en débris; on a pu reconstituer, à l'aide de sept morceaux, un quart seulement de la circonférence de l'un d'eux, qui devait mesurer 44 centimètres de diamètre, d'une terre rougeâtre et mal cuite (Pl. I, fig. 4). Le second n'avait guère plus de 14 centimètres de diamètre; il a pu être mesuré exactement, les débris recueillis ayant permis de le rétablir sur deux points opposés. Il offrait des traces visibles du polissoir. Sa forme ne manquait pas d'élégance et sa décoration, composée d'un bouton sphérique central d'où partait une bande ornée d'un zigzag et aboutissant au bord, était d'une originalité toute particulière (Pl. II, fig. 1). Le profil reproduit dans la planche me dispense d'une description compliquée et toujours obscure, indiquant la forme des rebords; il la montre très exactement (Pl. II, fig. 2). On peut juger aussi par les figures, que ces deux objets témoignent d'un goût pur et élevé chez nos ancêtres de ces époques reculées.

SILEX. — Trois pièces en silex ont été retirées presque entières de nos fouilles. L'une provenant du tumulus n° 14, mesurait 83 millimètres; la nervure médiane était interrompue par un méplat qui allait en s'élargissant jusqu'à la base. Si l'on admet que l'autre extrémité se terminait en pointe comme la direction des lignes latérales l'indique, on aurait ici une pointe de lance et le méplat aurait eu pour objet de faciliter l'emmanchement de cette arme (Pl. III, fig. 3). Elle a été lithographiée dans les *Etudes paléoethnologiques* de M. Chantre (Paris et Lyon, 1867, in-4, pl. III), par suite d'une erreur d'indication, sous le n° 4 au lieu